



Cette année, le marché de Noël des enfants passe en mode virtuel. Pour y arriver, le comité organisateur propose une mise en commun des articles des enfants pour faire la vente de paquets surprises.

Dans le but de commander une production équitable à chaque élève, le comité organisateur évaluera le nombre d'exemplaires qui devra être fabriqué par l'enfant artisan. Il est à noter qu'aucune nourriture périssable ne pourra être vendue (exemple d'idées : savon, bombe de bain, baume à lèvres, chandelle, bougeoir, bijoux, décoration de Noël, carte de souhaits, signet, pot-pourri, mélange à biscuits ou à soupe, etc.). **La production devra être livrée au plus tard le 1er décembre.**

Le comité organisateur se chargera de créer des paquets surprises qui seront mis en vente via un événement Facebook du 3 au 8 décembre.

En fonction des paquets vendus, le comité versera sa juste part à chacun des participants. Une partie des profits sera également remise à un organisme communautaire du quartier.

**Les inscriptions se font au plus tard le 2 novembre via le formulaire disponible au lien suivant :**

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=x5Wp\\_94QyE6V2yjtBXZFXeB5AFOb-s9EiGwxXgiMNdxUOVNTS1JBT0FUMEhVT1FUU0ZKOEI0NzdYTy4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=x5Wp_94QyE6V2yjtBXZFXeB5AFOb-s9EiGwxXgiMNdxUOVNTS1JBT0FUMEhVT1FUU0ZKOEI0NzdYTy4u)

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le comité culturel à l'adresse suivante : [comiteculturelatelier@gmail.com](mailto:comiteculturelatelier@gmail.com)

Le comité culturel